

COMITE DIRECTEUR CDOS 92

PV N°7 – 2018 du 3 décembre 2018

Présents : Jean DI MEO, Joëlle LEFRANC, Jean-Louis BROST, Pierrette ABRAVANEL, Valérie CROUILLEBOIS, Aimé BERTOCCHI, Gérard CREPS, Olivier DAUBE, Bruno GIRARD, Jean-François LAFFLY et Patrice RODER

Excusés : Fabrice DIEU, Georges PIGE, Marc GUÉRIN

Absent : Emmanuel LOISEAU

Invités : Fabien RAVELOARIJAONA (salarié), Michel KHEIRALLAH (stagiaire)

1- Hommage à Jack ROULET :

1 mn de silence est respectée en la mémoire de **Jack ROULET**, disparu brutalement ces derniers jours.

- a. **Valérie CROUILLEBOIS** informe qu'un Trophée **Jack ROULET** sera remis désormais lors des cross départementaux UNSS à l'équipe mixte minimes vainqueur (collège V. Hugo d'Issy les Moulinaux cette année)
- b. Par ailleurs, le **Comité Directeur valide** la décision de nommer la salle de réunion du CDOS « salle Jack ROULET ».

2- Présentation Michel KHEIRALLAH :

Étudiant en licence pro à l'UFR STAPS de Nanterre, celui-ci doit effectuer, à partir du 10/12, 400h de stage avant fin avril. Sous la responsabilité de **Fabien RAVELOARIJAONA**, ses missions sont les suivantes :

- a. Communication du CDOS92 (mise à jour du site internet, Facebook, twitter)
- b. Mise en place de l'événementiel « Lutte contre l'homophobie dans le sport » dans la lignée des actions subventionnées par le CNDS en lien avec l'association « L'œil du Baobab »
- c. Participation aux événements et vie du CDOS

3- PV du 22/10/2018 : Remplacer « les associations présentes ont pu présenter » par « les associations ont pu présenter ». Pas d'autres remarques, celui-ci est validé.

4- Entrevue avec la DDCS :

Au sujet du CNDS, les relations sont compliquées. Pour rappel, la dotation globale 2018 de 54 200€ (+ PSE de 5000€ qui fait partie d'une convention pluriannuelle) est à peu près similaire à celle enregistrée en 2017. Toutefois, la DDCS impose le reversement d'environ 25 000€ à des associations qui luttent contre les discriminations ou promeuvent les valeurs du sport. Concrètement, la part CNDS du CDOS92 a été amputée d'environ 50%. De plus, si la logique de reversement d'une subvention est pour le moins limite d'un point de vue légal, il n'y a pas eu d'accord sur le montant à reverser à l'une des 3 associations en question. Dans ces conditions, **Jean DI MEO** informe qu'il ne signera pas cette dernière.

Concernant le CNDS 2019 (et le financement du sport en général), un débat s'engage sur l'absence de directives émanant du ministère voire du CNOSF ou des fédérations.

- La création de l'agence nationale du sport (et la participation nouvelle des entreprises et des collectivités) alimente le flou autour des subsides à disposition des fédérations, ligues, comités et clubs (et notamment pour les fédérations non olympiques, affinitaires et scolaires / universitaires)
- Le CNOSF devrait néanmoins récupérer la part de financement allouée traditionnellement aux CDOS et CROS mais quid de la répartition ?
- La création d'une conférence régionale (puis d'un parlement régional) du sport (et de qui le constitue) suscite là encore de nombreux questionnements.

5- Point sur les comptes

Jean DI MEO rappelle que le budget du CDOS est de 123 000€ environ et que la projection établie à ce jour laisse envisager un résultat à l'équilibre. La trésorerie reste saine même si les incertitudes liées aux financements 2019 rendent difficile la construction du budget.

6- Sport carcéral :

Fabien RAVELOARIJAONA distribue aux membres du Comité Directeur le bilan quantitatif des activités 2018 ; en évaluant les détenus participant à plusieurs activités, il estime à environ 550 (sur 1050 que compte la Maison d'Arrêt de Nanterre) le nombre de détenus touchés par ces actions.

7- **Médailles Jeunesse et Sport** : la traditionnelle remise de médailles aura lieu ce jeudi 06/12 à 17h dans les salons d'honneur de la Préfecture. L'invitation est remise à tous les membres.

8- Questions diverses

- a. Partenariat MAIF : un temps envisagé sans contrepartie financière, celui-ci devrait finalement s'accompagner d'un financement de 600€ pour les opérations sport santé
- b. Contrat avec Orange : celui-ci a été renégocié (240€/mois jusqu'à ce jour) et inclut désormais un abonnement mobile pour **Fabien RAVELOARIJAONA** (coût global : 200€/mois environ).
- c. Vice-Présidence Sport et Education : **Jean DI MEO** informe, suite au décès de **J. ROULET**, que ce poste est désormais vacant. Comme le stipulent les statuts types des CDOS, il est obligatoire de nommer un vice-président en charge de chacune des thématiques du PST (santé, politiques publiques, professionnalisation, éducation et citoyenneté). **Patrice RODER** est candidat.
- d. Assemblée Générale du Comité de Rugby de Hauts-de-Seine : une invitation est transmise pour cette Assemblée qui se tiendra ce vendredi 07/12 au Stade Yves du Manoir de Colombes.

La séance est levée à 20h30.

Prochaine réunion le lundi 14 janvier 2018 à 19h00 au siège du CDOS92.

Le Président
Jean DI MEO